

Charte du bénévole

12^E ÉDITION

18|21 JUILLET 2024



En participant à l'Ut4M comme bénévole je m'engage à :

- 1 • Respecter l'esprit de la course, respecter les personnes, la nature, faire preuve de solidarité.
- 2 • Respecter et faire respecter le règlement et principalement les aspects sécurité.
- 3 • Respecter mes engagements envers les postes à tenir et le planning associé, dans le but de permettre le bon déroulement de l'événement.
- 4 • Tenir informée l'organisation de tout changement avant la course, et avant tout changement de planning durant la course, pour permettre à l'organisation d'assurer le bon déroulement de l'événement.
- 5 • Apporter ma bonne humeur et passer un très bon moment avec les coureurs et les organisateurs !!!
- 6 • Autoriser l'organisation de l'Ut4M à utiliser le droit à l'image concernant les photos et les films pris pendant l'évènement.